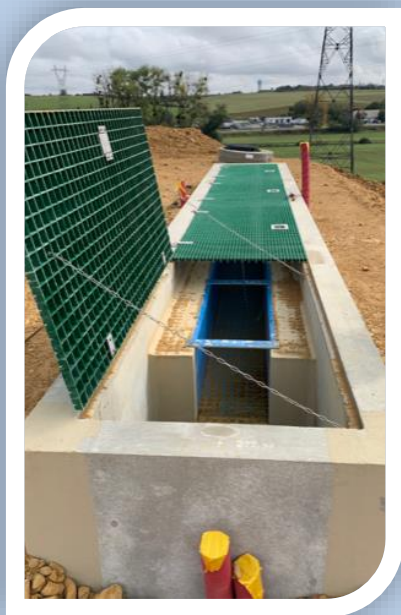




**DOSSIER TECHNIQUE
CANAL VENTURI
MONOBLOC**



**PRÉFABRICATION BÉTON
AU SERVICE DE L'EAU**

I- DESCRIPTION.....	3
a. Un savoir-faire pour tout type de canal.....	3
b. Réalisation dans le respect des normes.....	3
c. Une pose simplifiée.....	3
d. PVE maîtrise toutes les étapes.....	3
II- PLAN DE TERRASSEMENT.....	4
III – NOTICE DE POSE.....	5,6
IV – LIMITES ET TOLÉRANCES.....	7

a. Un savoir-faire pour tout type de canal

- Avec Venturi, lame ou dégrilleur
- Venturi toutes marques (Isma, Endress Hauser,...)
- Montage des caillebotis, charnières et poignées
- Approche en Béton ou polyester

b. Réalisation dans le respect des normes

- Respect des préconisations du CCTP AR-SATESE
- Béton suivant norme NF EN 206/CN en vigueur

c. Une pose simplifiée

- Une fabrication contrôlée avant livraison
- Un ouvrage prêt à poser et à raccorder

d. PVE maîtrise toutes les étapes

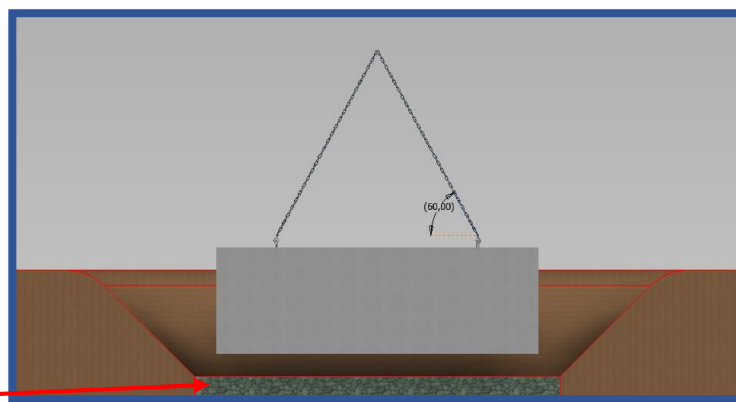
- Dans le cadre de la mise aux normes ou de la création de stations d'épuration :
 - o Etude et plans d'exécution
 - o Fabrication à la carte (Venturi de Votre ou notre fourniture)
 - o Scellement du venturi en atelier



II - Plan de terrassement

Il est particulièrement important de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les éventuels tassements différentiels liés à la nature du terrain.

- Il est conseillé de poser le canal sur un empierrement 6/10 (gravette) de 20cm pour faciliter le réglage.
- Dans un premier temps on s'appliquera à mettre de niveau l'arase de l'ouvrage (longitudinalement et transversalement).
- Ensuite, il est impératif de vérifier la planéité du fond du canal d'approche et du Venturi.



Empierrement 6/10
(gravette) 20cm

PVE

ZI du Pont Saint Philbert • 85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE
02.51.65.29.61 | pve@pve.fr | www.pve.fr



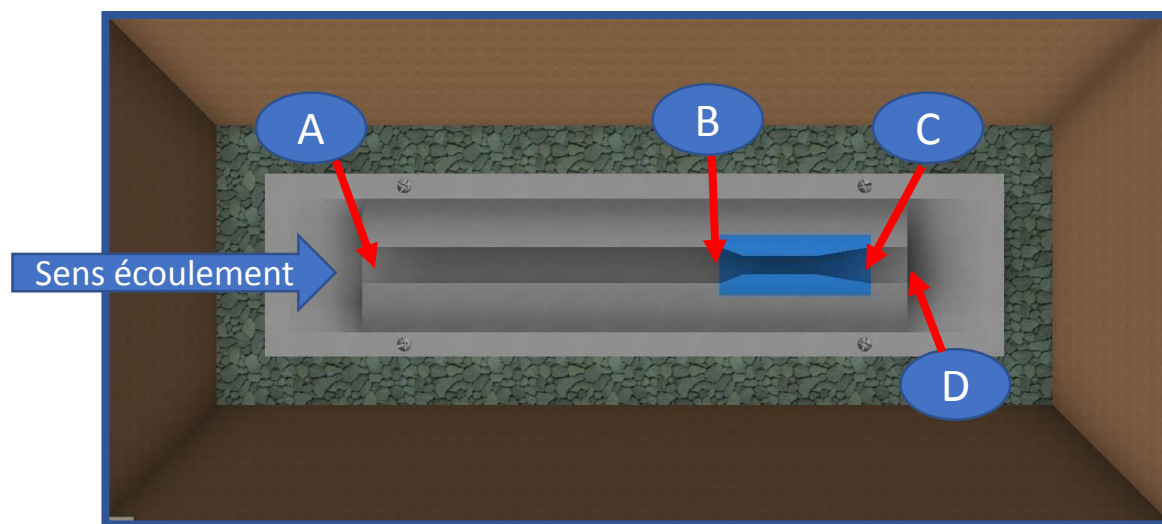
III- Notice de pose



Pour cela, les opérations suivantes doivent être réalisées :

→ (A-B) Placer un niveau **au fond du canal d'approche**, celui-ci doit être en contre-pente ou parfaitement plan (A-B contre-pente maxi 1%). Aucune pente dans le sens de l'écoulement n'est tolérée.

→ Placer un niveau au fond du canal, **celui-ci doit être parfaitement plan** (B-C-D).

Si le fond du canal n'est pas assez large, vérifier la planéité à l'aide d'une pige et d'une jumelle de visée en points (A.B.C.D) du Venturi.



 Réajuster l'ouvrage tant que toutes ces vérifications ne sont pas conformes. 

Vérifier ensuite que le canal est plan aussi dans la largeur en 3 points (droite, milieu et gauche) au niveau des points (A.B.C.D).

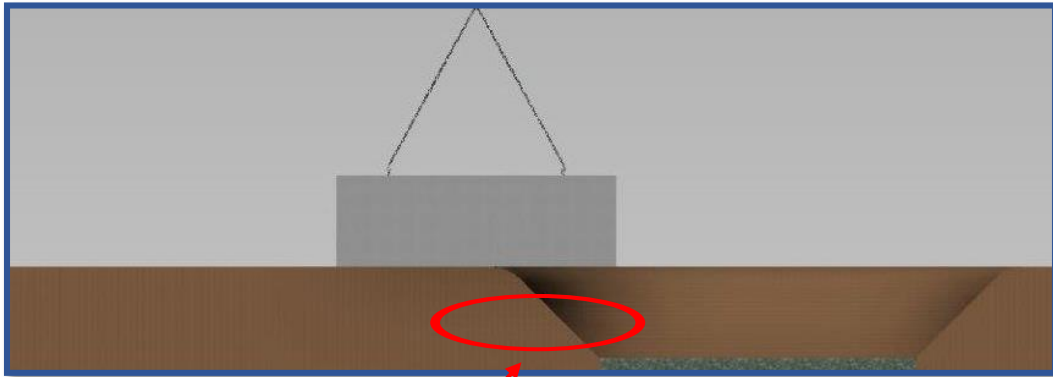
Pour le remblaiement procéder avec précaution pour ne pas déstabiliser l'ouvrage.

Vérifier après remblaiement que l'ouvrage n'a pas bougé : refaire les mesures ci-dessus.



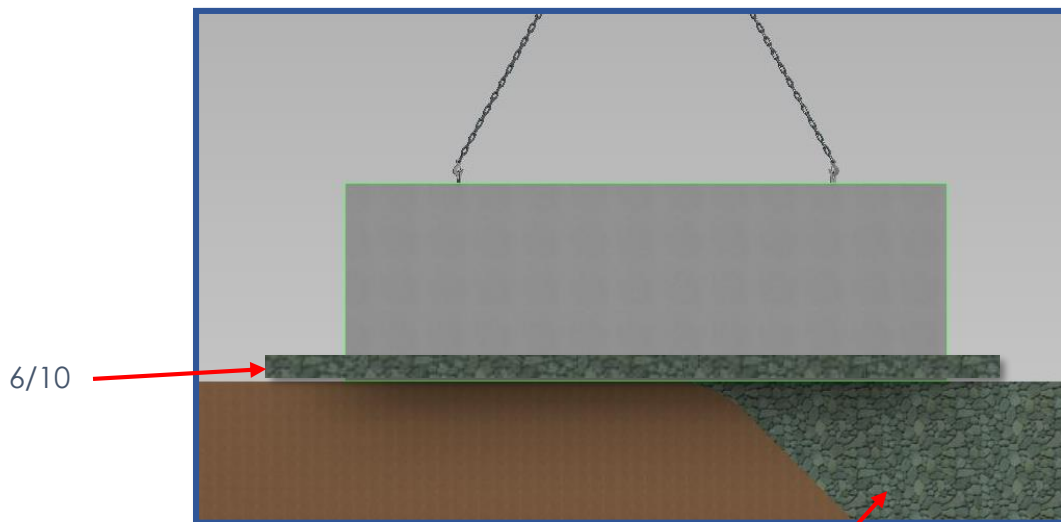
MISE EN PLACE ET PRECAUTIONS D'IMPLANTATION

Eviter au maximum de poser un canal dans l'emprise des terrassements d'un ouvrage connexe.



Risque d'affaissement

Si la configuration du chantier ne le permet pas, la partie remblayée supportant le canal devra être réalisée en matériaux incompressibles de type grave ciment ou gros béton.



Grave ciment ou béton

IV- Rappel des limites et tolérances



VIN BERRASSE DE SEVRE
S.A. 44100 MORTAGNE SUR SEVRE

- ❑ Pente longitudinale en fond de canal (aucune pente n'est tolérée!)
 - Canal d'approche contre pente <1% ou 0%
 - Canal de mesure 0%
 - Dégagement de sortie (si il existe) 0%

- ❑ Pente transversale en fond de canal
 - Canal d'approche 1% maxi
 - Canal de mesure ± 2 mm
 - Dégagement ± 2 mm

- ❑ Planéité des parois ± 2 mm

